



1.1

DEC_0011_2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT

SIGNATURE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE D'ACD CONSULTANTS - MOABEE POUR LA MAINTENANCE DU LOGICIEL GTR ALLANT DU 01/01/2026 AU 31/12/2026.

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-1 du Code général de la commande publique,

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

CONSIDÉRANT que la maintenance du logiciel GTR est essentiel au bon fonctionnement du RPE (Relais Petite Enfance) 1,2,3 Soleil à Pont-Audemer.

CONSIDÉRANT que la maintenance ne peut-être qu'assurée par le prestataire ayant fourni et installé le logiciel.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société ACD CONSULTANT – MOABEE, 4 ter avenue Georges Gershwin, 63200 Riom, d'un montant de 360 € HT, soit 432 € TTC allant du 01/01/2026 au 31/12/2026.

Fait à Pont-Audemer, le 19/01/26

Le Président



Francis COUREL

